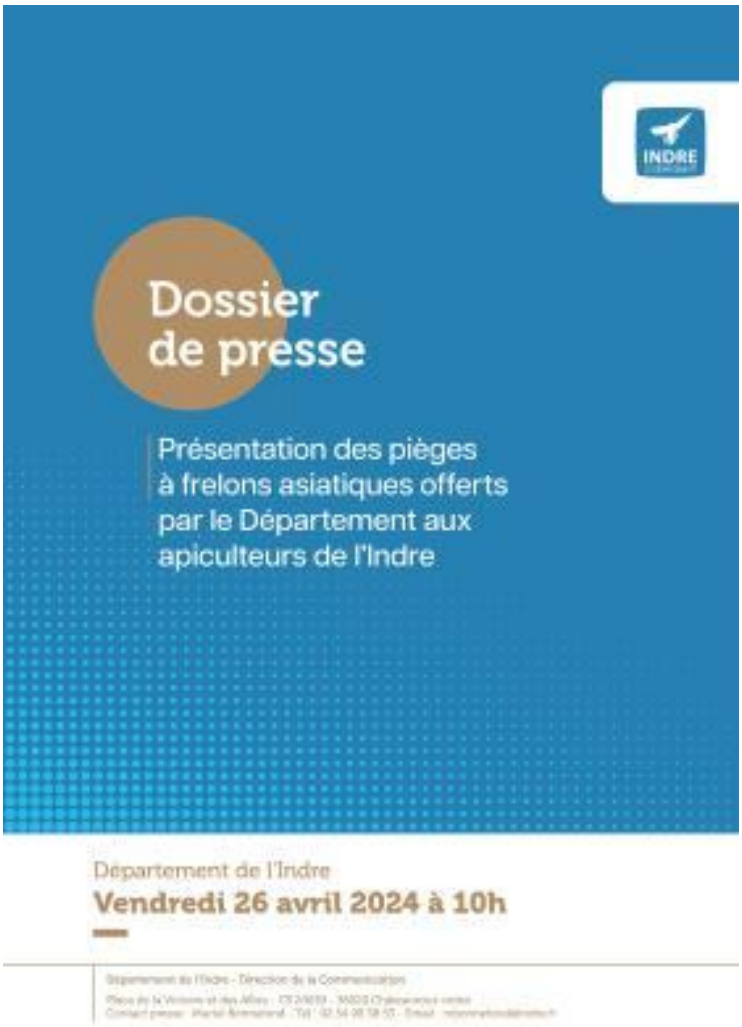

PRESSE

Dossier de presse du 26 avril 2024

1 DOCUMENT Publié le 26 avril 2024

Dossier de presse du 26 avril 2024
PDF - 317.2 Ko

Présentation des pièges à frelons asiatiques offerts par le Département aux apiculteurs de l'Indre

Les frelons asiatiques sont des prédateurs pour les abeilles et les insectes (papillons, libellules, mouches…), mais ils sont également nuisibles pour la faune et les êtres humains. Associé au Syndicat des Apiculteurs de l'Indre, le Département de l'Indre a ainsi souhaité apporter son soutien aux apiculteurs du territoire, avec la distribution de 500 pièges au total. Cette opération permettra de lutter contre leur propagation et d'assurer une production plus sereine de miel pour les apiculteurs du département. Les 150 adhérents du Syndicat des Apiculteurs recevront un piège chacun, les 350 restants seront répartis sur le territoire pour expérimentation.

Les frelons asiatiques cherchent généralement à implanter leurs nids au printemps : il est donc recommandé d'installer des pièges à partir de la fin du mois de février afin d'augmenter les chances de piéger les femelles fondatrices.

DÉPARTEMENT DE L'INDRE
Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h à 17h30

02 54 27 34 36